

Les techniques de pare-feux (5)

- Les garde-barrières filtrants

déterminer ce qui est autorisé et ce qui

est d'associer des techniques comme la traduction

Roland Dirlwanger, 1998

Protection S.I., page 17

Sécuriser les échanges de données

échanges en confiance :

émetteur

é : même sur des supports non sûrs (écoute),
échanges ne doivent pouvoir être lus que par le

égrité : les données ne doivent pas être altérées (ajouts,

épudiation : preuve d'émission,

éception

Roland Dirlwanger, 1998

Protection S.I., page 18

Rappels sur les techniques (1)

- codage à clé secrète (exemple : DES)

épendant d'une clé prenant en entrée un é

échiffrement = algorithme symétrique du premier utilisant la
ème clé pour transformer le message codé dans le message

étés

échiffrement rapides

é de reconstituer la clé même en connaissant des
ésultat chiffré

Roland Dirlwanger, 1998

Protection S.I., page 19

Rappels sur les techniques (2)

- codage à clé publique (exemple : RSA)

és, l'une, privée, pour chiffrer, l'autre, publique,
échiffrer

étés

échiffrement rapides

é de reconstituer la clé privée, même en connaissant la
é publique et des exemples de messages en clair ou codés

é. Message codé avec la clé
être décodé qu'avec la clé privée.

Roland Dirlwanger, 1998

Protection S.I., page 20

Rappels sur les techniques (3)

- fonction de hashage à sens unique (exemple : MD4,

é et transforme tout
îne de longueur fixe en sortie un message codé.
ération de déchiffrement

étés

ès importante de la moindre modification du texte

ésentés par 32 chiffres hexadécimaux

Roland Dirlwanger, 1998

Protection S.I., page 21

L'utilisation de ces techniques (2)

- sécuriser des connexions

à sens unique pour des mots de
e à usage unique (OTP = *One Time Passwords*)

éfi au client

éfi et une clé secrète pour générer une succession desix

és)

é, robustesse ; inconvénients : le défi n'est pas
éatoire (défi n° $n+1$ peut se déduire du défi n° n => mascarade possible)

Roland Dirlwanger, 1998

Protection S.I., page 22

L'utilisation de ces techniques (3)

- authentification, intégrité
e à clé publiques ou privées + hashage à
à vis de B, MD5 pour la
é privée
e à B le message et la signature chiffrée
échiffre (RSA) la signature avec la clé publique de A et la compare
égalité : le message provient de A et n'a pas été altéré

Roland Dirlwanger, 1998

Protection S.I., page 23

L'utilisation de ces techniques (4)

- confidentialité, authentification
e à clé publiques ou privées ou bien à clé
ète
iters de chiffrement DES (56 bits) ou triple-DES (= 112 bits, par
é1, décodage avec clé2, codage avec clé1):



Roland Dirlwanger, 1998

Protection S.I., page 24

L'utilisation de ces techniques (5)

- non répudiation => utilisation d'un tiers (notaire électronique) pour
à A le message chiffré par une clé à usage unique et un id.
à B
çoit la clé
échiffre le message et envoie un accusé de réception au notaire.
ée par la clé privée de l'émetteur

Roland Dirlwanger, 1998

Protection S.I., page 25